



Paris, le 13 janvier 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Assises des territoires ruraux : Michel Mercier devant les maires

Dans le cadre des Assises des Territoires Ruraux, Michel MERCIER, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire, a répondu à l'invitation de Jacques PÉLISSARD, président de l'AMF, de venir dialoguer avec les élus de la Commission des communes et territoires ruraux, présidée par Michel VERGNIER, maire de Guéret. L'AMF s'est fortement mobilisée, avec son réseau d'associations départementales de maires, pour apporter sa contribution à cette opération avec des propositions concrètes qui concernent l'ensemble des territoires ruraux.

Le Président de la Commission a évoqué un certain nombre de principes qui lui paraissent essentiels pour l'avenir du monde rural :

- Renforcement de l'attractivité économique des territoires ruraux avec plus particulièrement l'accès à l'internet très haut débit et à la TNT.
- Egalité des chances entre les territoires avec la mise en place d'une péréquation plus efficace pour les territoires ruraux les plus fragiles.
- Maintien d'un maillage territorial dense de services indispensables à la vie quotidienne avec la mise en place de critères de qualité, de proximité, d'accessibilité et ceci dans le cadre d'une concertation permanente avec les élus locaux et leurs associations départementales.

Après un large échange avec les participants, Michel MERCIER a indiqué qu'il fallait changer de regard sur des territoires ruraux en grande transformation et adopter une approche « offensive » visant à faire de ceux-ci des territoires d'innovation. Il s'est déclaré tout à fait en phase avec les priorités énoncées par l'AMF.

Le Ministre a rappelé que l'objectif des Assises consistait à engager une réflexion collective sur les mutations des différents territoires, à formuler des propositions d'actions concrètes et à arrêter une politique en faveur des territoires ruraux permettant d'anticiper, d'accompagner, voire de corriger certaines évolutions. Pour certains territoires marqués par un regain d'attractivité, il s'agit, a précisé Michel MERCIER, de préserver leur équilibre économique, environnemental et social que pourraient remettre en cause des mutations mal maîtrisées, génératrices de conflits d'usage. Parmi eux, les territoires proches des grandes agglomérations, gagnés par la périurbanisation, sont particulièrement exposés. Pour d'autres, en situation moins favorable, il convient d'élaborer un projet durable de valorisation de leurs atouts, quels qu'ils soient, leur permettant de regagner des habitants et des activités.

Le Ministre a souligné la richesse de la contribution de l'AMF qui sera prise en compte dans le cadre des décisions qui seront annoncées par le Président de la République à l'issue de cette consultation nationale.

#### Contacts presse :

AMF - Marie-Hélène GALIN - Tél. 01 44 18 13 59

Cabinet de Michel Mercier - Caroline Wallet : 01 42 75 55 27